

Compte-rendu du Conseil Municipal

Du 9 juillet 2019 à 20 h

Présents : Robert VIELFAURE, Jacques ANATOLE, Guy IMBERT, Marie LEMAIRE, Gilles PEREAU, Eliane TARALLO

A été élue Secrétaire de séance : E. TARALLO

1. Délibération : Représentativité des communes au Conseil Communautaire 2020

Le droit commun est de 25 sièges. Actuellement le nombre de sièges est fixé en répartition libre à 29. Les 9 maires présents au dernier Conseil Communautaire ont validé pour que cette répartition soit reconduite pour 2020. Les Communes doivent en délibérer.

Nouvelle répartition proposée : 7 Largentière, 4 Laurac, 4 Chassiers, 1 Prunet, 1 Chazeaux, 1 Tauriers, 2 Rocher, 2 Joannas, 2 Uzer, 2 Sanilhac, 3 Montréal.

Voté à l'unanimité

Communications et questions diverses

- L'employée de l'agence postale a besoin d'un temps d'installation avant l'ouverture au public. Après discussion, les élus proposent un nouvel horaire d'ouverture au public sans modification des horaires de travail :
9 h15 à 12 h la semaine, 10 h 45 à 12 h le samedi.
- Suite à l'idée évoquée lors du conseil du 9 avril concernant une inauguration pour les travaux d'aménagement de l'accès à la salle des fêtes et la traversée du village, elle aura lieu le 6 octobre à 11 H. A cette inauguration seront invités les habitants de Rocher, les financeurs et les entreprises.